



Municipalité de Hampden

863, route 257 Nord
La Patrie (Québec) J0B 1Y0

Tél. : 819 560-8444
Fax : 819 560-8445

Muni.hampden@hsfqc.ca

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAMPDEN**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal du canton de Hampden tenue le mardi 6 juin 2023 au Pavillon Emmanuel Prévost à 19 h.

Sont présents :

- Siège # 1. Madame Maryse Briand**
- Siège # 2. Madame Lisa Irving**
- Siège # 3. Madame Monique Scholz**
- Siège # 4. Madame Sylvie Caron**
- Siège # 5. Madame Chantal Langlois**
- Siège # 6. Monsieur Martin Turcotte**

Formant quorum sous la présidence du maire Bertrand Prévost.

Est aussi présente la directrice générale, greffière et trésorière, Manon Roy, qui agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

#1 Ouverture de la séance

Le maire Bertrand Prévost ouvre la séance à 19 h et invite les membres du conseil à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

#2 2023-06-062 Adoption de l'ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour proposé**
- 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2023**
 - 3.1 Suivi du procès-verbal**
- 4. Rapport du maire**
- 5. Rapports de la direction**
 - Directrice générale
 - Adjointe à la direction
- 6. Rapports**
 - . Rapport des services :**
 - Incendie
 - Urbanisme
 - Voirie

7. Période de questions

- Aucune

8. Approbation des salaires et des comptes

Salaires

Comptes fournisseurs

9. Correspondances

- 9.1** Courriel de la TECQ 2019-2023
- 9.2** Courriel de la SEPAQ - Évènement 8 avril 2024
- 9.3** Dépôt états financiers 2022
- 9.4** Dépôt activités de fonctionnements
- 9.5** Invitations à l'assemblée générale annuelle de la SADC du Haut-Saint-François
- 9.6** Consultation opérationnelle des travaux forestiers prévus sur le chemin de Franceville Secteur Ruisseau Valley - Lettre envoyée
- 9.7** Plastique agricole - MRC Haut-Saint-François
- 9.8** Désignation Ami du ciel Étoilé

10. Suivis

- 10.1** Règlement pour feu
- 10.2** Entente de coopération intermunicipale – Loisirs
- 10.3** Offre d'emploi agent loisir commun – Hampden – Scotstown - Weedon
- 10.4** Projet de règlement sur la gestion des matières résiduelles, recyclables et organiques

11. Demandes

- 11.1** Prolongement de la chaussée désigné La Patrie/Hampden
- 11.2** Courriel - Lavage de bateau – Lac Mégantic
- 11.3** Soumission gestion Evaly - Fenêtres
- 11.4** Lettre pour projet d'analyse des opérations de cueillettes de détritrus et de récupération

12. Résolutions

- 12.1** Demande pour garantir l'assurabilité des immeubles patrimoniaux
- 12.2** Fermeture du contrat - 39 377 - Camion Western Star
- 12.3** Démarche auprès de la FQM et de l'UMQ – Intervention relativement aux retards des dépôts des états financiers
- 12.4** Embauche de gestion Evaly, pour entretien ménager
- 12.5** Congrès de l'ADMQ – Directrice générale
- 12.6** Projet de résolution pour dépôt au programme de coopération intermunicipale volet 4 – analyse nouveau modèle de collecte
- 12.7** Entretien de la piste cyclable en alternance avec la ville de Scotstown
- 12.8** Achat de moteur pour la porte de garage
- 12.9** Rémunération pour l'employé de voirie – Conduite camion incendie
- 12.10** Entretien des chemins d'hiver : rue Ditton, rue Albert et chemin MacNamée pour 3 ans

- 12.11 Honoraire professionnel avocat pour projet d'une régie incendie
- 12.12 Résolution dépôt du projet dans le cadre de volet 4 – Soutien à la coopération Intermunicipale du Fonds régions et ruralité, pour la création d'une Régie
- 12.13 Embauche d'un urbaniste en commun
- 12.14 Gestion du programme de mesure et de collecte des boues de fosses septiques
- 12.15 Adoption du calendrier des collectes d'ordures, de recyclables, de putrescibles et de gros rebuts
- 12.16 Conception d'un logo municipal par Enseigne Bouffard
- 12.17 Remises de bourses études
- 12.18 Emprunt de la salle du Pavillon Emmanuel Prévost et du chapiteau – cours de danse gratuit
- 12.19 Nomination d'un élu sur le comité pour le développement de la halte routière sur la route 257 Sud

13. Varia

- Module de jeu – FRR volet 4
- Plantes envahissantes sur le chemin MacNamée

14. Période de questions

-

15. Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Maryse Briand et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour soit et est adopté, en gardant Varia ouvert.

Adoptée

#3 2023-06-063 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MAI 2023**

ATTENDU QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2023, et qu'ils en ont pris connaissance ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvie Caron et résolu à l'unanimité des membres présents, que le procès-verbal, de la séance ordinaire du 2 mai 2023, soit adopté tel que présenté, et que les membres du conseil renoncent à la lecture dudit procès-verbal.

Adoptée

3.1 Suivi au procès-verbal

#4 **Rapport du maire**

#5 **Rapport de la Direction générale**

Madame Manon Roy dépose son rapport mensuel du mois de mai 2023 que les élus ont

préalablement consulté. Le rapport de l'adjointe à la direction générale a été aussi déposé.

#6 **Rapport du service voirie et urbanisme**

Madame Manon Roy dépose le rapport mensuel du mois de mai 2023 du service de voirie par Bruce Saint-Laurent, celui du service incendie par Daniel Beaudesne, et celui de l'urbanisme, par Fernando Rosas, que les élus ont préalablement consulté avant la séance.

#7 **Période de questions**

- Aucune

#8 2023-06-064 **Approbation des salaires et des comptes**

Il est proposé par la conseillère Sylvie Caron et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal du canton de Hampden autorise la directrice générale et greffière-trésorière à effectuer le paiement des comptes fournisseurs présentés au conseil de 76 517,38 \$ pour les déboursés 2023000174 à 202300227.

QUE le conseil prend connaissance des salaires de 16 417,03 \$ pour les déboursés : # 202300136 à # 202300168

La directrice confirme que la municipalité a les fonds nécessaires pour effectuer les paiements.

Adoptée

#9 **Correspondance**

- 9.1 Courriel de la TECQ 2019-2023
- 9.2 Courriel de la SEPAQ - Évènement 8 avril 2024
- 9.3 Dépôt états financiers 2022
- 9.4 Dépôt activités de fonctionnements
- 9.5 Invitations à l'assemblée générale annuelle de la SADC du Haut-Saint-François
- 9.6 Consultation opérationnelle des travaux forestiers prévus sur le chemin de Franceville Secteur Ruisseau Valley - Lettre envoyée
- 9.7 Plastique agricole - MRC Haut-Saint-François
- 9.8 Désignation Ami du ciel Étoilé

#10 **Suivis**

- 10.1 Règlement pour feu
- 10.2 Entente de coopération intermunicipale – Loisirs
- 10.3 Offre d'emploi agent loisir commun – Hampden – Scotstown - Weedon

10.4 Projet de règlement sur la gestion des matières résiduelles, recyclables et organiques

#11 **Demandes**

- 11.1 Prolongement de la chaussée désigné La Patrie/Hampden
- 11.2 Courriel - Lavage de bateau – Lac Mégantic
- 11.3 Soumission gestion Evaly - Fenêtres
- 11.4 Lettre pour projet d'analyse des opérations de cueillettes de détritrus et de récupération

#12 **Résolutions**

#12.1 2023-06-065 **DEMANDE POUR GARANTIR L'ASSURABILITÉ DES IMMEUBLES PATRIMONIAUX**

ATTENDU les efforts considérables entrepris récemment par le gouvernement du Québec et les municipalités sur le plan légal et financier afin de favoriser une meilleure préservation et restauration du patrimoine bâti du Québec ;

ATTENDU que le programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier contribue indéniablement à favoriser l'acceptabilité sociale de nouvelles contraintes réglementaires grandement bénéfiques à la sauvegarde de ce patrimoine ;

ATTENDU l'impact majeur d'un refus d'assurabilité pour les propriétaires de biens anciens;

ATTENDU QUE les actions des assureurs contribuent à décourager les propriétaires de biens anciens et à de nouveaux acheteurs potentiels d'en faire l'acquisition et, par conséquent, contribuent à la dévalorisation dudit patrimoine, mettant en péril sa sauvegarde ;

ATTENDU QUE les actions des assureurs compromettent celles en lien avec les nouvelles orientations du gouvernement et des municipalités pour la mise en place d'outils d'identification et de gestion de ce patrimoine ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Lisa Irving, et résolu à l'unanimité des membres présents que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

QUE la municipalité du canton de Hampden demande au gouvernement du Québec d'intervenir auprès du gouvernement du Canada et des autorités compétentes pour trouver rapidement des solutions afin de garantir, à coût raisonnable, l'assurabilité de tous les immeubles patrimoniaux, et ce, peu importe l'âge du bâtiment ou d'une composante, l'identification du bâtiment à un inventaire, son statut, sa localisation au zonage ou sa soumission à des règlements visant à en préserver les caractéristiques.

Adoptée

#12.2 2023-06-066 **FERMETURE DU CONTRAT - 39 377 - CAMION WESTERN STAR 2018**

ATTENDU QUE la municipalité du canton de Hampden a fait l'acquisition d'un camion Western Star 10 roues 2018 muni d'équipements de déneigement sous forme de crédit-bail soumis par Crédit Municipal & Manufacturier REXCAP Inc. (« REXCAP ») soit un

financement à taux fixe de 3.89 %, remboursable sur une période de 60 mois avec option d'achat d'un dollar 1 \$;

ATTENDU QUE la municipalité à effectuer le dernier paiement en avril dernier et que le dernier paiement d'un dollar et quinze-sous (1,15 \$), avant taxes et va être effectué en juin 2023 ;

Il est proposé par le conseiller Martin Turcotte, et résolu à l'unanimité des membres présents, que le conseil autorise la directrice générale à effectuer le paiement de un dollar et quinze sous (1,15 \$), et de signer tout document et de procéder au transfert de propriété à la Société de l'Assurance Automobile du Québec (SAAQ)

Adoptée

#12.3 2023-06-067 DÉMARCHE AUPRÈS DE LA FQM ET DE L'UMQ – INTERVENTION RELATIVEMENT AUX RETARDS DES DÉPÔTS DES ÉTATS FINANCIERS

ATTENDU QUE les municipalités du Québec doivent transmettre au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation au plus tard le 15 mai de chaque année, le rapport financier et le rapport du vérificateur externe ;

ATTENDU QUE cette reddition de compte constitue un incontournable pour toutes les municipalités et villes du Québec, d'abord envers les citoyens, puis pour le MAMH parce qu'elle sert à établir les montants auxquels les municipalités ont droit à travers différents programmes et/ou subventions ;

ATTENDU QU'UN retard à transmettre les états financiers est mal perçu par le gouvernement qui peut dans certains cas retarder les compensations tenant lieu de taxes ou les remboursements de TVQ, privant les municipalités de liquidités ;

ATTENDU QUE les municipalités retardataires sont souvent mal perçues par les marchés financiers, ce qui pourrait également se traduire par une hausse des coûts d'emprunt ;

ATTENDU QUE la commission municipale du Québec qui a déposé en mars 2022 un rapport dédié à la transmission des rapports financiers indique que les municipalités les plus tardives comptent moins de 1 000 habitants ;

ATTENDU QU'effectivement, les municipalités les plus touchées traversent une crise sans précédent avec des directions municipales à bout de souffle, épuisées, avec des départs à la retraite où l'embauche d'un remplaçant ou d'une remplaçante devient une opération délicate ;

ATTENDU QUE les plus petites municipalités en région ne peuvent souvent pas compter sur du personnel compétent en matière de comptabilité municipale et que dans ce contexte, le travail des vérificateurs et auditeurs devient plus complexe ;

ATTENDU QUE sur les 216 municipalités jugées non conformes, plus de 70 comptent moins de 1 000 habitants reflétant cette dure réalité ;

ATTENDU QUE certaines régions du Québec semblent plus frappées que d'autres notamment le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine, l'Estrie, Chaudière-Appalaches, l'Outaouais et la Montérégie ;

ATTENDU QUE dans son rapport de mars 2022, jamais la Commission municipale n'a tenu compte de la disponibilité de firmes de vérificateurs-comptables ou de leur présence en région ;

ATTENDU QU'en plus de la facture liée à la présence de cabinets comptables en milieu rural, ces derniers doivent actuellement conjuguer avec une pénurie de main-d'œuvre qualifiée avec comme résultats, qu'ils doivent mettre un terme à beaucoup de relations d'affaires ;

ATTENDU QUE plusieurs municipalités de petite taille ayant vécu le remplacement d'une direction générale créant un impact sur les gestions comptable, sont délaissées par les cabinets comptables, ces derniers préfèrent se concentrer sur les municipalités plus peuplées et plus stables ;

ATTENDU QU'à l'inverse, la majorité des municipalités ayant pu produire et transmettre leurs états financiers dans les délais ont subi une hausse marquée des tarifs des vérificateurs, souvent près du double des coûts habituellement facturés ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Monique Scholz, et résolu à l'unanimité des membres présents que :

- Le conseil de la municipalité du canton de Hampden demande à la FQM et l'UMQ d'inscrire ce sujet majeur à l'ordre du jour du prochain Congrès annuel ;
- La FQM et l'UMQ débattent de cette crise sans précédent avec le MAMH, afin de trouver une solution pour que les plus petites municipalités reçoivent un traitement correspondant à leur situation et à leur réalité, afin qu'elles ne soient plus pénalisées parce qu'elles ne trouvent pas de cabinets comptables ;
- La FQM et l'UMQ se penchent urgemment sur cette problématique frappant les municipalités rurales en leur proposant une alternative ou un accompagnement comptable approprié ;
- La municipalité du canton de Hampden transmettra cette résolution à toutes les municipalités visées et qualifiées « retardataires » dans le rapport de mars 2022 en leur demandant de faire parvenir cette résolution à la FQM et à l'UMQ ;
- La municipalité du canton de Hampden transmettra également cette résolution à la MRC du Haut-Saint-François, afin que cette dernière l'appuie dans sa démarche auprès de la FQM et le l'UMQ.

Adoptée

#12.4 2023-06-068 EMBAUCHE DE GESTION EVALY, POUR ENTRETIEN MÉNAGER

ATTENDU QUE la municipalité du canton de Hampden a fait l'affichage d'offre d'emploi, pour l'entretien ménager de ses locaux ;

ATTENDU QUE nous avons reçu un seul curriculum vitae ;

Il est proposé par la conseillère Lisa Irving, et résolu à l'unanimité des membres présents d'embaucher le service ménager Gestion Evaly en tant que travailleur autonome.

Adoptée

#12.5 2023-06-069 **CONGRÈS DE L' ADMQ – DIRECTRICE GÉNÉRALE**

ATTENDU QUE le congrès annuel est le 14, 15 et 16 juin prochain à Québec ;

ATTENDU QUE la municipalité du canton de Hampden a mis au budget 2023 les dépenses encourues, afin que la directrice générale puisse y participer ;

ATTENDU QUE les dépenses d'hébergement ainsi que celles de déplacement seront partagées avec la municipalité de Notre-Dame-Des-Bois ;

Il est proposé par la conseillère Sylvie Caron, et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser la directrice générale à participer au congrès annuel 2023 de l'ADMQ, et de lui autoriser lesdites dépenses et qu'un compte rendu sera remis aux élus après compilation des dépenses.

Adoptée

#12.6

**PROJET DE RÉSOLUTION POUR DÉPÔT AU
PROGRAMME DE COOPÉRATION
INTERMUNICIPALE VOLET 4 – ANALYSE
NOUVEAU MODÈLE DE COLLECTE**

Reporté et en attente d'informations supplémentaires

#12.7 2023-06-070 **ENTRETIEN DE LA PISTE CYCLABLE EN
ALTERNANCE AVEC LA VILLE DE SCOTSTOWN**

ATTENDU QUE la piste cyclable du Parc du Marécage des Scots est ouverte depuis le 19 mai 2023 ;

ATTENDU QUE les travaux sont effectués par la municipalité du canton de Hampden et la ville de Scotstown, selon l'entente avec la MRC du Haut-Saint-François ;

ATTENDU QUE chacun de nos services de voirie effectuera les travaux d'inspection et d'entretien de la piste cyclable, et ce, en alternance entre les deux municipalités comme suit :

Mai : Hampden	Juin : Scotstown
Juillet : Hampden	Août : Scotstown
Septembre : Hampden	Octobre : Scotstown

Il est proposé par la conseillère Lisa Irving, et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil accepte que les travaux d'entretien de la piste cyclable du Parc du Marécage des Scots soient en alternance entre les deux municipalités, et ce, à tous les ans selon la gestion des mois indiqués ci-dessus.

Adoptée

#12.8 2023-06-071 **ACHAT DE MOTEUR POUR LA PORTE DE GARAGE**

ATTENDU QUE le moteur de la porte du garage municipale a brisé ;

ATTENDU QUE le directeur de voirie a fait faire deux soumissions :

Il est proposé par la conseillère Chantal Langlois, et résolu à l'unanimité des membres présents, que le conseil autorise la dépense pour la somme de mille six cent quarante-trois et cinquante-huit sous (1 643,58 \$).

Adoptée

#12.9 2023-06-072 **RÉMUNÉRATION POUR L'EMPLOYÉ DE VOIRIE –
CONDUITE CAMION INCENDIE**

ATTENDU QUE le service incendie a dû intervenir pour une entraide le 15 mai 2023 sur le territoire de la municipalité de La Patrie et a dû intervenir également sur le territoire du canton de Hampden le 18 mai 2023 ;

ATTENDU QU'IL n'y avait aucun pompier de disponible pour la conduite du camion incendie à ces moments, et que le directeur d'incendie a demandé à notre employé de voirie monsieur Patrick Delage s'il pouvait conduire le camion aux endroits respectifs ;

Il est proposé la conseillère Monique Scholz et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil autorise la directrice générale à verser la rémunération au taux horaire à l'employé, monsieur Patrick Delage pour les deux sorties, soit trois heures chacune, et pris à même le budget rémunération incendie 2023. Les membres du conseil autorisent également toute demande pour les futures sorties à défaut d'avoir des pompiers de disponibles.

Adoptée

#12.10 2023-06-073 **DEMANDE D'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER :
RUE DITTON, RUE ALBERT ET CHEMIN
MACNAMEE POUR 3 ANS**

ATTENDU QUE la ville de Scotstown a demandé à la municipalité du canton de Hampden par la résolution 2023-05-238, d'effectuer l'entretien pour une période de trois ans, leurs rues et chemins d'hiver suivants :

Route 257 nord et rue Albert 2.2 km ;
Rue de Ditton (route 257 sud) : 1.7 km ;
Chemin MacNamée : 0.1 km

ATTENDU QUE les membres du conseil vont établir les coûts reliés à l'entretien des chemins d'hiver pour la ville de Scotstown avec la directrice générale, Manon Roy, afin de pouvoir envoyer les prix au kilomètre pour chacune des trois prochaines années d'entretien hivernal ;

Il est proposé par la conseillère Sylvie Caron, et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil accepte de poursuivre et d'envoyer une proposition des coûts, reliés à l'entretien des rues et des chemins hivernaux de la ville de Scotstown au mois de juillet, et que par la suite si approbation de la ville de Scotstown, un projet d'entente intermunicipale sera fourni à la municipalité du canton de Hampden pour approbation finale.

Adoptée

#12.11 2023-06-074 **HONORAIRES PROFESSIONNELS AVOCAT POUR
PROJET D'UNE RÉGIE INCENDIE**

ATTENDU QUE la municipalité du canton de Hampden, les municipalités de La Patrie et de Chartierville, veulent former une régie incendie et que des frais d’avocats sont reliés à celle-ci et que c’est frais sont payable en parts égales entre les trois municipalités ;

ATTENDU QUE la municipalité du canton de Hampden a reçu une facture pour de la firme d’avocat Cain Lamarre, pour échange de courriels, appels, correction d’entente, discussions et rencontres, pour la somme de deux mille six cent quatre-vingt-neuf et quatre-vingt-quatre sous 2 689,84 \$ avant taxes ;

Il est proposé par la conseillère Sylvie Caron, et résolu à l’unanimité des membres présents, d’autoriser la directrice générale à effectuer le déboursé pour les travaux et rencontres faits par la firme d’avocat Cain Lamarre pour la somme de deux mille six cent quatre-vingt-neuf et quatre-vingt-quatre sous (2 689,84 \$) avant taxes.

Adoptée

#12.12 2023-06-075 **RÉSOLUTION - DÉPÔT DU PROJET DANS LE CADRE DE VOLET 4 – SOUTIEN À LA COOPÉRATION INTERMUNICIPALE DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ, POUR LA CRÉATION D’UNE RÉGIE**

ATTENDU QUE la municipalité du canton de Hampden a pris connaissance du Guide à l’intention des organismes concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité ;

ATTENDU QUE les municipalités du canton de Hampden, de La Patrie et de Chartierville désirent présenter un projet de régie incendie dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Monique Scholz, et résolu à l’unanimité des membres présents que la présente résolution soit adoptée et qu’elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de la municipalité du canton de Hampden s’engage à participer au projet de régie incendie et à assumer une partie des coûts ;
- Le conseil accepte d’agir à titre d’organisme responsable du projet ;
- Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre de volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité ;
- Le maire et le greffier-trésorier sont autorisés à signer tout document relatif à cette demande d’aide financière.

Adoptée

#12.13 2023-06-076 **EMBAUCHE D’UN URBANISTE EN COMMUN**

ATTENDU QUE la municipalité du canton de Hampden a pris connaissance du Guide à l’intention des organismes concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité ;

ATTENDU QUE les municipalités de Ascot Corner, Bury, Chartierville, Cookshire-Eaton, Dudswell, East Angus, Hampden, La Patrie, Lingwick, Newport, Saint-Isidore-de-2179

Clifton, Scotstown, Weedon et Westbury désirent présenter un projet d'analyse du modèle intermunicipal optimal pour potentiellement l'embauche en commun d'un urbaniste, dans le cadre de l'aide financière ;

ATTENDU QUE dans l'éventualité que l'analyse soit concluante et que le service d'urbanisme soit démarré, il fonctionnera selon un financement utilisateur /payeur ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Turcotte, et résolu à l'unanimité des membres présents que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de la municipalité du canton de Hampden s'engage à participer au projet d'analyse du modèle intermunicipal optimal pour potentiellement l'embauche en commun d'un urbaniste et à assumer une partie des coûts ;
- Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité ;
- Le conseil nomme la MRC du Haut-Saint-François, organisme responsable du projet.

Adoptée

#12.14 2023-06-077 **ADHÉSION AU PROJET DE REGROUPEMENT ET D'OPTIMISATION DE LA GESTION DU PROGRAMME DE MESURE ET DE COLLECTE DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES**

ATTENDU QUE la municipalité du canton de Hampden a pris connaissance du *Guide à l'intention des organismes* concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité ;

ATTENDU QUE les municipalités d'Ascot Corner, de Bury, de Chartierville, de Cookshire-Eaton, de Dudswell, d'East Angus, de Hampden, de La Patrie, de Lingwick, de Newport, de Saint-Isidore-de-Clifton, de Scotstown, de Weedon et de Westbury désirent présenter un projet de regroupement et d'optimisation de la gestion de la collecte, le transport et la disposition des boues de fosses septiques dans le cadre de l'aide financière ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Turcotte et résolu à l'unanimité des membres présents que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de la municipalité du canton de Hampden s'engage à participer au projet de regroupement et d'optimisation de la gestion de la collecte, le transport et la disposition des boues de fosses septiques et à assumer une partie des coûts ;
- Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité ;
- Le conseil nomme la MRC du Haut-Saint-François organisme responsable du projet.

Adoptée

#12.15 2023-06-078 **ADOPTION DU CALENDRIER DES COLLECTES
D'ORDURES, DE RECYCLABLES, DE
PUTRESCIBLES ET DE GROS REBUTS**

ATTENDU QUE la ville de Scotstown a préparé un calendrier pour les cinq (5) municipalités du regroupement des collectes pour la période de juin à décembre 2023;

ATTENDU QUE la direction a rédigé la version du calendrier adaptée à celle-ci ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Lisa Irving et résolu à l'unanimité des membres présents, d'adopter le calendrier présenter à la séance du conseil.

Adoptée

#12.16 2023-06-079 **CONCEPTION D'UN LOGO MUNICIPAL PAR
ENSEIGNE BOUFFARD**

ATTENDU QUE la municipalité du canton de Hampden veut faire faire la conception d'un logo municipal ;

ATTENDU QUE la municipalité avait demandé à Enseigne Bouffard inc., d'envoyer une offre de service pour la confection dudit logo ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Chantal Langlois et résolu à l'unanimité des membres présents, d'accepter l'offre de service d'Enseigne Bouffard inc., pour la somme de 560 \$ plus taxes.

Adoptée

#12.17 2023-06-080 **REMISES DE BOURSES**

ATTENDU QUE chaque année, et ce, en alternance entre la ville de Scotstown et la municipalité du canton de Hampden, nous procédons à la remise de certificats d'épargne-étude pour nouveau-né, et à la remise de bourses étude aux finissants ;

ATTENDU QUE pour l'année 2023 les bourses et les certificats seront remis à la municipalité du canton de Hampden ;

Il est proposé par la conseillère Sylvie Caron et résolu à l'unanimité des membres présents, que le conseil municipal fixera une date pour lesdites remises et que l'information sera envoyée à la ville de Scotstown.

Adoptée

#12.17 2023-06-081 **EMPRUNT DE LA SALLE DU PAVILLON
EMMANUEL PRÉVOST ET DU CHAPITEAU –
COURS DE DANSE GRATUIT**

ATTENDU QUE la municipalité du canton de Hampden a eu une demande d'une citoyenne pour la location du pavillon et du chapiteau afin d'y offrir des cours de danse gratuits ;

ATTENDU QUE la municipalité du canton de Hampden accepte d'offrir le chapiteau et le pavillon gratuitement pour des cours de danse, tous les jeudis soir ;

Il est proposé par le conseiller Martin Turcotte et résolu à l'unanimité des membres présents, que le conseil municipal accepte de prêter la salle pour les cours de danse, conditionnel à ce que le ménage soit fait avant chaque départ.

Adoptée

#12.17 2023-06-082 **NOMINATION D'UN ÉLU SUR LE COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA HALTE ROUTIÈRE SUR LA ROUTE 257 SUD**

ATTENDU QUE nous devons nommer un élu, afin de siéger au comité du développement de la halte sur la route 257 Sud ;

Il est proposé par le conseiller Martin Turcotte et résolu à l'unanimité des membres présents, que le conseil municipal nomme le maire Bertrand Prévost comme représentant pour la municipalité du canton de Hampden.

Adoptée

#13 **Varia**

- Module de jeu – FRR volet 4
- Plante envahissante sur le chemin MacNamée

#14 **Période de questions**

- Aucune

#15 2023-06-083 **Levée de la séance**

À 20 h 50, la conseillère Chantal Langlois, propose la levée de la séance

Adoptée

Bertrand Prévost, Maire

Manon Roy, Directrice générale
et greffière-trésorière